

La Sentinelle

JOURNAL D'INFORMATION ET D'ANNONCES

ORGANE DES SOCIALISTES DU JURA

Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le dimanche

RÉDACTION TÉLÉPHONE 13.75, ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ TÉLÉPHONE 87: RUE DU PARC, 103

ABONNEMENTS	
SUISSE	ETRANGER
Un an . . . fr. 10.80	Un an . . . fr. 25.—
Six mois . . . 5.40	Six mois . . . 13.—
Trois mois . . . 2.70	Trois mois . . . 6.50
Un mois . . . —.90	

ANNONCES	
La ligne ou son espace	10 cent.
Réclames en troisième page	25 »
Petites annonces	
Trois insertions	75 »

On peut s'abonner à LA SENTINELLE dès ce jour:

Au 30 septembre pour » 2.35
 Au 31 décembre » » 4.95

Compte de chèques postaux IVB 313

Graves discussions

Nous sommes à la veille de trois congrès. A Boudry, dimanche, les délégués neuchâtois discuteront et fraterniseront. Quelques semaines plus tard se succéderont le congrès suisse à Berne, puis le congrès international, à Vienne.

Les repus de la bourgeoisie ont de tout temps essayé de discréditer le socialisme en l'accusant d'être uniquement une question matérielle, une manifestation de l'envie. Nul cependant ne serait plus mal placé que les bourgeois pour lancer un tel grief, car la bourgeoisie s'épanouit au milieu de l'égoïsme et du matérialisme jouisseur le plus terre à terre qu'il soit possible de concevoir.

Le socialisme, au contraire, ayant soulevé une question de justice sociale particulière: l'exploitation prolétarienne, se trouve peu à peu appelé et entraîné à soutenir toutes les causes de justice ou de démoralisation. Il devient le champion formidable des causes humanitaires et s'apprête à en apporter les solutions pratiques.

Nous reviendrons sur les travaux du Congrès de Vienne, qui aura à chercher les digues à opposer à l'impérialisme et partant à la guerre et celles qui mettront un frein à l'alcoolisme. De telles préoccupations honorent un parti et son internationalisme garantit l'efficacité de son labour.

Quoique très modeste, notre petit congrès neuchâtois discutera deux problèmes démontrant combien les problèmes généraux le préoccupent aussi.

Je veux parler de la laïcisation, ou plutôt du respect de la laïcisation scolaire proclamée par la loi et du vote féminin.

L'élan démocratique qui succéda à la poussée de 1848 nous dota du principe de la laïcisation. En aucun moment et chez aucun de ses promoteurs, il ne fut la traduction d'un mouvement antireligieux. Influencés par les droits de l'homme, par le principe de la liberté de conscience, les démocrates comprirent que cette liberté exigeait que l'école devenue obligatoire, fut aussi laïque. Aucune difficulté ne fut créée aux églises pour entraver leur propagande, leurs leçons aux enfants. Partout les classes furent à leur disposition et des heures réservées.

Quoique proclamée par la loi, la laïcisation fut souvent peu respectée et il y aurait en ce domaine beaucoup à dire encore. Cependant le parti radical, devenu réactionnaire, se trouve entraîné par pure tactique politique à se «raccrocher» aux églises, préférant renier son passé démocratique plutôt que de perdre sa prépondérance.

Par pur républicanisme le parti socialiste se doit à lui-même de reprendre ce qu'abandonne ainsi le parti radical. Tout ce que nous demandons — personnellement — c'est que la laïcisation ne prenne pas de tournure antireligieuse ni ne devienne l'occasion de mesures d'exception à l'égard des ecclésiastiques. Le parti radical, qui, aujourd'hui se donne des airs dévots, donna un mauvais exemple en barrant le chemin du Grand Conseil aux ecclésiastiques. Ceux-ci sont des citoyens et doivent à ce titre avoir droit à toutes les prérogatives du citoyen électeur et éligible.

Enfin, pour nous socialistes, la laïcisation ne doit point prédominer sur les questions économiques. Marx nous paraît avoir eu raison quand il déclara que les formes juridiques, morales et religieuses sont déterminées par la constitution économique de la société. Ce serait faire œuvre de dupe que de sacrifier une cause première à un effet. Nos camarades de France en ont fait l'expérience et après une action anticléricalle qui les entraîna dans le bloc, ils en sont revenus à une action plus purement économique en politique qui les a affranchis de toute alliance.

Quant au vote féminin, il est devenu un postulat de tous les partis ouvriers du monde. Déjà résolu, même en des monarchies, il rencontre en Suisse une sorte d'indifférence plus dangereuse qu'une opposition catégorique. Nous aimerions à voir les socialistes neuchâtois imiter leurs camarades de St-Gall, de Bâle et de Berne, en

déposant une motion sur le bureau du Grand Conseil pour demander le vote féminin. Non seulement cela obligerait les partis bourgeois à se prononcer, mais cela permettrait aux groupes féministes de faire une propagande plus efficace. Ce serait pour eux l'occasion d'organiser des tournées de conférences et un pétitionnement.

Notre parti se doit à lui-même de prendre une décision sans se préoccuper de ce que font ou ne font pas les groupes féministes.

Les deux autres questions: modification de la loi sur les impôts et semaine rouge de septembre ne manqueront pas de provoquer un beau et bon débat.

On le voit, ce ne sont pas les graves discussions qui font défaut dans le monde socialiste.

E.-P. G.

Echos de partout

Mort du graveur Desmoulins.

On connaît le peintre graveur Fernand Desmoulins, qui depuis plusieurs années s'était consacré à la visite et à la moralisation des prisonniers. Cet artiste de grand talent, épris de justice et de générosité, dont l'existence fut admirable de noblesse et de désintéressement, vient de succomber à Venise des suites d'une fièvre typhoïde.

La France perd en lui un grand artiste et un grand philanthrope.

La santé de M. Gabriele d'Annunzio.

M. Gabriele d'Annunzio, qui avait déjà été très souffrant il y a quelques mois, est de nouveau dans un état de santé précaire.

Après avoir paru complètement rétabli, le grand poète italien a en effet rechuté et son état nécessite encore les plus grandes précautions.

La Gloire!

On annonce que Carpentier, le boxeur français, qui a combattu pour le championnat du monde, a été à son arrivée à Londres l'objet d'une folle ovation.

On ajoute même que la foule enthousiasmée détela les chevaux de sa voiture et le traîna ainsi jusqu'à son hôtel!

Signe des temps! diront les grincheux, en levant les yeux au ciel. Sans prendre la chose aussi sérieusement, il est permis cependant de se demander si des hommes comme Rodin ou Anatole France auraient été à Londres l'objet d'une pareille ovation!

Pudeur catholique.

Il paraît qu'au Canada on vient d'interdire aux photographes d'exposer dans leurs vitrines le «Baiser de Rodin» et la «Vénus de Milo».

Inutile de dire que le parti catholique est tout puissant au Canada!

Et voilà qui prouve une fois de plus qu'entre la religion si libre et si vivante des bâtisseurs de cathédrale et la religion d'aujourd'hui, il n'y a guère que le nom qui soit commun.

Le commerce du carbure de calcium.

La production mondiale du carbure de calcium s'est élevée, pendant l'année 1913, à 339,000 tonnes fabriquées par soixante-dix usines.

Les plus gros producteurs sont la Suède et la Norvège, dont les huit usines, à elles seules, ont fourni 75,000 tonnes de carbure. Viennent ensuite les Etats-Unis, avec trois usines et 70,000 tonnes; puis la France, avec seize usines et 45,000 tonnes.

La Suisse et l'Italie ont la même production de 35,000 tonnes, également avec le même nombre d'usines, huit pour chaque pays. Enfin l'Autriche-Hongrie produit 33 mille tonnes dans six usines.

Quant à la consommation, d'après la «Revue des éclairages», à laquelle nous empruntons ces renseignements, elle atteint 55,400 tonnes aux Etats-Unis et 52,000 en Allemagne; ce dernier pays est ainsi le gros importateur de carbure, sa production n'étant encore que de 8000 tonnes par an.

La Suède et la Norvège exportent 72,000 tonnes de carbure; la Suisse, 32,000 tonnes; les Etats-Unis, 14,600 tonnes; l'Autriche-Hongrie, 9000 tonnes. La France consomme tout ce qu'elle produit.

Chose assez curieuse, la France exceptée, les pays qui sont les gros producteurs de carbure sont, en revanche, ceux qui en consomment le moins.

Contre les stupéfiants.

On vient de mettre en vigueur à New-York une nouvelle loi qui considère comme un délit le fait d'avoir en sa possession un stupéfiant quelconque. La loi a été votée dans le but d'arrêter l'habitude des stupéfiants, qui est devenue l'un des plus graves problèmes de la population criminelle de New-York.

On évalue à 15,000 le nombre des habitants de New-York qui sont des habitués avérés de stupéfiants, et le département de la santé, à New-York, vient de publier un pamphlet dans lequel on examine les progrès faits par la passion des stupéfiants, qui commence à devenir fort inquiétante.

Les stupéfiants les plus généralement employés sont l'opium, la morphine et la cocaïne.

Ils sont généralement colportés dans la ville en petits paquets qui se vendent environ un franc.

Des détectives sont maintenant chargés, en exécution de la nouvelle loi, d'empêcher la vente des narcotiques.

Mot de la fin.

La bonne raison.
 — Tu ne vas donc pas à l'école, mon petit?
 — C'est pas la peine, j'sais pas lire.

Par-dessus l'Océan

En octobre 1492, Christophe Colomb traversait l'Océan de l'est à l'ouest. En juillet 1914 M. John Cyril Porte tentera la traversée en sens contraire. Cette fois la caravelle de Colomb sera remplacée par un aéroplane qui portera le nom d'«America», et le voyage durera probablement moins d'heures que celui de Colomb dura de jours.

L'aéroplane a été construit sur le chantier Curtiss, dans l'Etat de New-York, aux frais de M. Rodman Wanamaker, fils de M. John Wanamaker, qui fut ministre des postes il y a vingt ans. La première idée de Wanamaker, suivant une lettre à la «Gazette de Cologne», était de parcourir d'un seul vol d'environ douze heures les 3000 kilomètres qui séparent le port de St-Jean-de-Terre-neuve du cap Clear en Irlande. Une machine de 200 chevaux devait élever l'aviateur à une altitude de 3000 mètres où l'on pouvait espérer trouver des vents favorables permettant une vitesse de 320 kilomètres. Wanamaker et Curtiss estiment que leur projet était réalisable.

Ils y ont cependant renoncé pour porter leur choix sur un engin destiné à voler bas et avec moins de vitesse. Au lieu du trajet en ligne droite, le voyage se fera en zig-zag et avec des arrêts, de St-Jean aux Açores, de là à Vigo (Espagne) et de Vigo en Irlande, soit en trois étapes de 1900, 1560 et 840 kilomètres, qui devront être accomplies en 20, 16 et 9 heures, avec dix heures d'arrêt, soit pour tout le voyage 55 heures ou deux jours et un tiers.

L'engin est un biplan dont le plan supérieur mesure 22 mètres et l'inférieur 14 mètres, larges l'un et l'autre de 2 m. 13. La nacelle est établie de façon à pouvoir se maintenir sur l'eau. Elle compte 9 m. 65 de long et ressemble, avec son bec pointu et sa poupe effilée à quelque animal aquatique. La cabine du pilote est munie de fenêtres en celluloïde. Les freins latéraux s'actionnent avec le pied. A l'arrière de la nacelle se trouve une petite chambre à coucher avec un matelas qui peut aussi servir d'appareil de sauvetage.

L'engin est actionné par deux moteurs Curtiss de 100 chevaux chacun. Le poids total de l'aéroplane se répartit ainsi: matériel de chauffage vingt quintaux, nacelle cinq et demi, pilote et aide-pilote trois, moteurs, etc., onze quintaux.

Le lieutenant Porte est âgé de 34 ans, fils d'un pasteur. Il est entré en 1898 dans la marine anglaise qu'il a dû quitter pour causes de santé. Avant même que le «Daily Mail» offrît un prix de 250 mille francs, pour une traversée de l'Océan en 72 heures, Porte s'est occupé du problème de la traversée de l'Océan. Il a été élevé à l'école Deperdussin en France. Le compagnon de Porte est le mécanicien Hallatt.

L'aéroplane a été soumis à des essais répétés et a fourni des résultats très satisfaisants. On a pu le transporter à Terre-neuve d'où il prendra son vol. Les épreuves de durée qui viennent d'avoir lieu en Allemagne, où Basser a tenu 18 heures 10 minutes et Landmann 31 heures 49 minutes, permettent de croire à la réussite de cette entreprise. Le gros problème c'est l'Océan, région inexplorée au point de vue de l'aviation.

ETRANGER

Incendie à Levallois

Un violent incendie s'est déclaré, jeudi soir, dans l'usine de la société des Parfums d'Asie, à Levallois-Perret. Après une heure d'efforts auxquels coopèrent les pompiers de Paris, le sinistre, dont les causes paraissent avoir été purement accidentelles, put être maîtrisé. Les dégâts dépasseraient 50 mille francs.

L'hostilité de la presse autrichienne contre la Serbie

L'attitude ouvertement hostile de la presse austro-hongroise, qui ne cesse d'attaquer la Serbie, rend de plus en plus difficile au gouvernement serbe la tâche de contenir l'opinion publique, que révoltent, avec raison, des insinuations d'autant plus malveillantes que le tragique événement de Serajevo avait soulevé en Serbie une profonde et unanime indignation.

La situation actuelle provoque dans les milieux officiels, qui avaient travaillé sincèrement au rétablissement des bons rapports entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie, une pénible impression.

Enfin, les informations tendencieuses publiées, ces jours-ci, sur un prétendu assassinat du ministre d'Autriche-Hongrie à Belgrade, ainsi que sur des manifestations antiautrichiennes et des massacres de sujets austro-hongrois qui auraient eu lieu en Serbie, ont causé, dans les milieux politiques à Belgrade, le plus vif étonnement. Non seulement, en effet, aucune manifestation de ce genre ne s'est produite, mais aucune tendance antiautrichienne n'existe même dans l'opinion serbe.

L'instruction judiciaire sur le drame de Serajevo

L'instruction ouverte, à Serajevo, à la suite de l'assassinat de l'archiduc-héritier François-Ferdinand et de la duchesse de Hohenberg, a démontré la participation directe de 16 personnes au complot.

Sur ce nombre, 12 sont des Serbes de Bosnie, deux des Musulmans et deux des Serbes catholiques.

Rappel d'un attaché militaire russe à Berlin

Le «Berliner Tageblatt» reçoit de Saint-Petersbourg, la dépêche suivante:

«Le «Novoïé Vremia» apprend de source bien informée que l'attaché militaire russe à Berlin, le colonel Basarow, serait rapplé en Russie parce qu'il a eu l'imprudence de se mettre en relation avec des personnages qui lui procuraient des documents militaires secrets. On croit que ses instructions ne lui ordonnaient pas d'agir ainsi.

«Le colonel Basarow avait été en relations avec le sous-officier Pohl, qui a été condamné, avant-hier, à quinze ans de détention, pour haute trahison».

La crise Irlandaise

D'après un télégramme de Athlone (Irlande), les autorités militaires ont interdit aux hommes de la réserve de s'associer aux volontaires nationaux irlandais.

Il semble toutefois que cet avertissement sera difficilement pris en considération par les intéressés.

On dit qu'une grande quantité d'armes et de munitions ont été débarquées clandestinement sur la côte ouest de l'Irlande.

Les Communes discuteront lundi la loi d'amendement du Home rule

A la Chambre de communes, M. Asquith, premier ministre, a annoncé hier que le gouvernement déposerait le projet de loi d'amendement du Home rule lundi.

Il a ajouté que si plus d'une séance était nécessaire pour la discussion de ce projet de loi, on y consacrerait la séance de mardi.

Les troupes épirotes n'avancent pas

Le gouvernement épirote ayant appris que certains correspondants de journaux français résidant à Durazzo, dont la bonne foi a dû être surprise, envoient des télégrammes racontant que les Epirotes avancent en commettant d'épouvantables excès, tient à donner à ces nouvelles mensongères, de source italienne, un démenti formel.

Et, tout d'abord, les troupes épirotes n'avancent pas, ayant reçu l'ordre de M. Zographos de rentrer dans les frontières des territoires autonomes.

Le gouvernement épirote, informé des dangers auxquels l'élément chrétien de Koritza était exposé si cette ville était prise

par les insurgés musulmans, avait ordonné son occupation. Les forces épirotes bien organisées et disciplinées ont été reçues à bras ouverts par la population de Koritza et l'ordre le plus parfait règne dans cette ville, ainsi que dans toutes les villes et tous les villages occupés par les Epirotes.

Déclarations d'Ismaïl Kemal bey

Ismaïl Kemal bey est arrivé à Brindisi venant de Valona. Il a déclaré qu'un conflit avait éclaté entre la commission de contrôle et le gouvernement albanais.

Selon Kemal bey, les chefs albanais auraient décidé de demander aux puissances de diviser l'Albanie et d'en annexer la partie septentrionale à la Serbie et la partie méridionale à la Grèce.

Le «Giornale d'Italia» annonce la dislocation des troupes concentrées aux environs de Bari en vue d'un embarquement pour un port de l'Adriatique.

Au Congrès national du Parti socialiste français

Nous donnons, ci-après, le texte de la motion sur l'alcoolisme, telle qu'elle est issue du long et intéressant débat qu'elle a provoqué. L'abondance des matières nous oblige à publier lundi la résolution sur l'Alsace-Lorraine. (Rédaction).

Résolution sur l'alcoolisme

Le Congrès mettant hors de toute discussion les ravages causés sur l'organisme par l'alcool; considérant d'une part que l'alcoolisme diminue la force de résistance et de compréhension de la classe ouvrière, considérant, en outre, que, dans une classe ouvrière plus saine, le recrutement pour les œuvres d'émancipation du prolétariat (syndicat, coopérative, Parti socialiste) sera facilité.

Le Congrès préconise une lutte ardente et immédiate contre le fléau alcoolique, et invite toutes les fractions de l'Internationale à employer les moyens suivants, qui sont:

- D'ordre indirect;
- D'ordre privé;
- D'ordre public.

a). — En augmentant l'hygiène et l'agrement de l'habitation, la valeur et l'hygiène de l'alimentation générale, et en luttant pour la hausse des salaires.

b). — Comme moyens d'ordre privé et individuel, le Congrès recommande:

Encouragements à donner aux militants pour l'action qu'ils peuvent exercer autour d'eux par la «propagande par le fait» qu'ils font en s'abstenant de toute consommation alcoolique.

Encouragements à donner aux œuvres ouvrières, de tempérance et d'abstinence.

La propagande pour la création de Maisons du Peuple et institutions dans les sociétés coopératives et ouvrières où on débitera des boissons hygiéniques à bon marché et où même on pourra ne pas vendre des absinthies et autres boissons alcooliques à bases d'essences.

Organisation de la propagande antialcoolique dans les groupes de jeunes (jeunesses et pupilles, sociétés sportives).

c). — Comme moyens d'ordre public, progressivement et simultanément dans toutes les sections de l'Internationale: rappel et application stricte des lois sur l'ivresse et la police des débits de boissons (lois municipales et mesures générales: lois de limitation du nombre des débits de boissons, interdiction de la fabrication et de la vente de l'absinthe et tous autres spiritueux à base d'essence).

Diminution du titre des spiritueux en maintenant leur prix, élevé par l'impôt.

Conjointement à toutes ces mesures, collaboration des éducateurs de tous degrés dans les écoles publiques.

Enfin, monopole de la fabrication et de la vente de l'alcool (le monopole considéré

non comme moyen financier mais comme moyen de contrôle de la collectivité sur la consommation).

La folle des armements

En Allemagne

Le bureau télégraphique d'Hirschi, apprend, de bonne source, que les nouveaux projets militaires allemands pour l'année prochaine sont dépourvus de vérité. Quant à la construction des chemins de fer stratégiques, il serait fixé chaque année une somme déterminée tantôt plus grande et tantôt plus petite.

Il est à prévoir que, pour le budget de 1915, on aura besoin d'une nouvelle somme sur laquelle le ministre de la guerre et le Reichschatzamt sont encore en conversation.

En Turquie

Le gouvernement a présenté à la Chambre un projet de loi demandant un crédit extraordinaire de cinq millions de livres pour les armements, en vue de se garantir contre toute éventualité.

Le projet a été renvoyé à la commission du budget.

La Chambre a abordé ensuite la discussion du budget de la guerre.

Le ministre Enver pacha a rappelé les infortunes après lesquelles il a pris la direction du ministère de la guerre, avec le devoir de réorganiser l'armée et de la mettre en état de réparer les malheurs subis: «J'ai dû mettre à la retraite quelques camarades qui, sortis il y a une quarantaine d'années des écoles, ne pouvaient apprendre les systèmes modernes. Je les ai remplacés par des officiers jeunes, capables de travailler. Par suite des pertes de territoires, l'armée auparavant trop grande a été réduite. L'armée, au moment de la guerre, n'était pas bien commandée et n'a pas pu remplir son devoir; le ministre espère que grâce à la nouvelle organisation, elle pourra faire ce qu'elle n'a pas pu accomplir dans le passé.

NOUVELLES SUISSES

Droit d'auteur. — Un message du Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale la ratification d'un protocole additionnel à la convention de Berne concernant la protection des droits d'auteur. Ce protocole n'a point été arrêté après une convention internationale, mais après un échange de notes. Il a été signé en juin 1914, à Berne, par les représentants des Etats adhérents; il concerne la situation juridique des citoyens qui n'appartiennent pas à un des Etats de l'Union.

Assurance-accidents. — Dans sa séance des 15 et 16 juillet 1914, le conseil d'administration de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents à Lucerne a décidé, sous réserve de ratification par le Conseil fédéral, que l'exercice annuel doit coïncider avec l'année civile et que l'année d'assurance coïncidera en règle générale avec l'exercice annuel de la Caisse nationale.

D'autre part, la Caisse nationale peut aussi, sur sa propre initiative ou à la demande des chefs d'entreprises, en tenant compte des intérêts de ses propres affaires ou de celles des entreprises assurées, fixer des années d'assurances ne coïncidant pas avec l'année civile.

Le conseil d'administration a émis un règlement concernant la composition des commissions permanentes chargées de statuer définitivement sur les recours relatifs à l'attribution des entreprises et des assurés aux classes et degrés de risques ainsi qu'à la procédure à observer devant ces commissions. La nomination des chefs des

agences d'arrondissements a été renvoyée à plus tard.

Nouvel inspecteur fédéral des forêts. — M. Maurice Decoppet, nommé vendredi matin inspecteur fédéral des forêts, est né à Suscevaux; il a fait ses premières études à Yverdon, les a poursuivies au gymnase d'Aarau, où il obtint son certificat de maturité, et à l'Ecole polytechnique de Zurich, qui lui décerna le brevet de forestier. Il fut ensuite de longues années forestier cantonal à Aigle, d'où il fut appelé comme professeur à l'Ecole polytechnique de Zurich.

On est unanime à apprécier ses vastes connaissances techniques.

Pour la succession de M. Guillaume au bureau de statistique, on parle sérieusement de M. Ney, ancien fonctionnaire de ce bureau, qui depuis quelques années représente à Lausanne la compagnie d'assurances «la Suisse».

BERNE. — Les visiteurs affluent à l'Exposition. — L'affluence à l'Exposition nationale continue à augmenter, notamment en ce qui concerne les entrées journalières, qui, maintenant, sont supérieures de plusieurs milliers journalièrement aux entrées de porteurs d'abonnement. Jeudi on enregistrait 25,492 entrées, dont plus de 14,000 entrées journalières. On remarque depuis quelques jours un très fort contingent d'étrangers, surtout des Allemands et des Français.

Accident. — Les journaux avaient signalé brièvement un accident survenu à la station terminus du tramway au Kirchenfeld, à Berne. Un passant, montant sur le tramway, fut tamponné par une automobile. Or, on apprend que la victime, qui a succombé depuis, sans avoir repris connaissance, est le colonel Eugène Howald, médecin à Muri, près Berne, âgé de 58 ans, citoyen de grand mérite.

Déraillement. — Vendredi matin, à la gare de Chiètres, à la suite de la rupture d'un ressort, deux wagons et la locomotive du train de marchandises No 4845 de la directe Berne-Neuchâtel ont déraillé. L'accident a causé une interruption de circulation pendant environ deux heures.

SOLEURE. — Presse. — Vendredi matin a paru pour la première fois la «Revue suisse de la route», organe de l'Union suisse des professionnels de la route, rédigé par le directeur M. Léon Wild, à Soleure, et édité par la maison Vogt et Schild. Ce nouveau journal est destiné à traiter spécialement les questions touchant le service des routes en Suisse et à l'étranger.

URI. — La Caisse d'épargne d'Altorf. — La commission de vérification, instituée par le Grand Conseil pour examiner la situation de la Caisse d'épargne d'Uri, propose au gouvernement de charger des experts étrangers au canton de faire une enquête sur la gestion de la Caisse d'épargne et de ses succursales.

En outre, elle demande qu'une enquête officielle soit faite sur les différentes affaires de cet établissement et sur ses engagements dans diverses entreprises industrielles. Enfin elle demande que la Société fiduciaire suisse soit chargée de procéder immédiatement à une révision des comptes de la filature d'Altorf, des verreries d'Olten et de l'entreprise des chemins de fer de la Schoellenen. Le juge-instructeur cantonal a demandé à être relevé de ses fonctions pour cette affaire.

ST-GALL. — Le pétrole. — A Flawil, une femme, qui avait versé du pétrole sur son feu pour l'activer, a été brûlée si grièvement qu'elle a succombé à l'hôpital, où elle avait été transportée. Son mari, qui avait tenté de lui porter secours, a été sérieusement brûlé et il est soigné également à l'hôpital.

VAUD. — Charles Pache. — On annonce la mort, à l'âge de 76 ans, de M. Charles Pache, historien très connu, ancien député et président du tribunal d'Oron.

Accident de train à Coppet. — Le train Lausanne-Genève passant à Coppet à 3 h. 36 a tamponné, au passage à niveau de Coppet, dont les barrières n'étaient pas fermées, l'attelage de M. Charles Nersin. Le char a été réduit en miettes, le cheval déchiété et M. Nersin grièvement blessé.

VALAIS. — Explosion. — Une explosion, qui s'est produite vendredi après-midi sur les chantiers des forces motrices de Fully, a tué deux ouvriers, les nommés Joseph Lombardi et Guido Bourghini.

TESSIN. — Il arrive des déserteurs italiens. — A la suite de la décision prise par le gouvernement italien d'appeler sous les armes toute une classe de la réserve, une masse de déserteurs italiens, en grande partie des ouvriers socialistes, mais aussi des jeunes gens des classes supérieures, qui redoutent une expédition en Albanie arrivent dans le Tessin. A ceux qui leur font remarquer qu'ils ne pourront plus rentrer en Italie, ils répondent que dans deux ou trois ans l'Italie sera devenue une république et qu'alors il y aura amnistie générale.

JURA BERNOIS

Au Vallon

ST-IMIER. — Pour rappel. — N'oublions pas la kermesse du Grutli, demain, au stand. Dès dix heures du matin déjà, les amateurs du jeu de boules pourront exercer leur adresse et tenter la chance.

Souvenons-nous que le Grutli est une société ouvrière qui ne se refuse jamais à prêter ses services en toute occasion; notre devoir est donc tout indiqué.

VILLERET. — Assemblée populaire. — Une assemblée populaire, convoquée par la société de gymnastique, jeudi, à l'Hôtel du Cerf, s'est prononcée à l'unanimité en faveur de l'organisation de la fête jurassienne de gymnastique chez nous, en 1915. Une demande dans ce sens sera donc adressée à la prochaine assemblée des délégués des sections du Jura Bernois.

Nul doute que si cette demande nous est accordée, toute notre population ne tiendra à honneur de contribuer à la bonne réussite de cette fête. R. R.

VILLERET. — Colonies de vacances. — Nous avons reçu avec reconnaissance, une somme de 5 fr., produit d'une collecte faite le dimanche 12 courant, après quelques tours de prestidigitation de M. Nydegger. Nous remercions bien vivement ceux qui ont pensé à nous.

Nos enfants en séjour aux Bugnenets se plaisent tous beaucoup: Ils reprennent des forces, de l'entrain et surtout de belles joues roses. Aux nombreuses personnes qui s'intéressent à eux, à celles qui viennent les visiter et les comblent de friandises, nous disons encore un sincère merci.

Conseil général de Neuchâtel

Séance du 17 juillet 1914

Présidence de H. Spinner, président

Demande de travail. — Lecture est donnée d'une lettre de M. J. Prince, Sablons 4, demandant du travail.

Plan d'alignement. — Est nommé membre de la commission, en remplacement de M. P. Vuarnoz, démissionnaire, M. Léon Meystre.

Tarif des hôpitaux. — M. Gauthier demande pourquoi les étudiants et les élèves

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

97

LE MYSTÈRE DE L'ETANG

PAR

JEAN ROCHON

(Suite)

M. de Bracieux pencha la tête, en l'attitude d'un homme absorbé dans une récapitulation mentale.

— Je recense mes souvenirs...

L'affaire qui vous intéresse remonte bien au printemps de 189...?

— Parfaitement.

— Eh bien! déclara nettement le vicomte après un instant de silence, je n'ai pu acheter un fusil à cette date... à Paris... attendu que je séjournais en Asie-Mineure.

— Vous en êtes sûr?

— Absolument. Je puis vous en fournir les preuves matérielles.

— Avez-vous été en relation avec feu le comte de Septfonds?

— Jamais!

— Ni avec aucune personne de son entourage?

— Pardon! J'ai été très lié, jadis, avec son neveu, M. Paul d'Orlan... qui comptait même au nombre de mes amis intimes.

— Durant votre séjour en Asie-Mineure, échangeâtes-vous avec lui une correspondance épistolaire quelconque?

— Je ne m'en souviens pas exactement. Mais je ne crois pas.

Le policier se tut. Une demi-minute, son front contracté recéla un monde de déductions diverses qui se heurtaient, se combattaient, s'opposaient l'une à l'autre, sans aucune solution de continuité ou de logique.

Et de ce chaos, sous ce crâne embrasé, l'éclair génial jaillit, telle une source au pied d'un cratère: le meurtrier de l'étang des Luneaux, qui avait emprunté à de Bracieux son nom pour l'achat du fusil, ne s'était-il pas également servi de son automobile pour perpétrer son crime?...

Certaines prescences s'imposent implacablement. Celle qui venait d'assaillir l'esprit de Cocard fut si impérieuse que sa voix s'en étouffa, sous le choc d'un émoi intérieur indicible:

— Vous aviez une automobile en 189...?

— Une 20 chevaux... que j'ai cédée depuis.

— En partant pour l'Asie-Mineure, vous l'avez laissée dans votre remise?

— Naturellement... à la disposition de mes amis.

L'émoi s'accrut chez le policier, mais il n'en laissa rien paraître:

— Combien a duré votre voyage?

— Huit mois.

— Vous aviez emmené une nombreuse suite?

— Un valet de chambre seulement.

— En sorte que chauffeur et auto sont restés pendant ce laps de temps à la disposition de vos amis?

— Absolument.

— Ceux-ci ont usé de cette faveur?

— Pourquoi pas?

— Je suis obligé de m'excuser préalablement d'une question indiscrète que je vais vous poser, monsieur le vicomte.

— Dites.

— Je désirerais connaître le nom de vos amis qui, à cette époque étaient ou pouvaient se croire autorisés à utiliser les services de votre chauffeur.

— Ce détail concerne ma vie privée.

— Je le sais. C'est pourquoi je m'en suis excusé par anticipation.

— Je ne peux vous le fournir.

— C'est regrettable, car, en l'affaire qui m'occupe, la plus haute importance s'attache à ce renseignement... Monsieur le juge d'instruction, à qui j'en référerai, tiendra certainement à se le procurer, coûte que coûte.

— Au fait, fit M. de Bracieux, après un court silence, je ne vois pas pourquoi je m'en tiendrais à une question de principe. L'honorabilité de mes amis étant hors de tout soupçon...

— Je n'en doute pas...

— Je vais vous citer... exactement... leurs noms. Prenez note.

Cocard sortit un calepin et enregistra sommairement six actes d'état civil avec un empressement nullement affecté.

— Ce sont là, crut devoir expliquer M. de Bracieux, les six personnes de mon entourage qui, à cette époque, ont pu, en mon absence, pour une cause quelconque et à n'importe quel moment du jour ou de la nuit, mettre à contribution les services de mon chauffeur.

D'ailleurs, avant mon départ, j'en avais donné à celui-ci la liste, et je suis bien convaincu qu'il n'a pas enfreint mes ordres.

— Ce chauffeur est encore à votre service?

— Non. Il m'a quitté... voici quatre ans.

— Pour aller...?

— Ah! voilà! J'ignore absolument ce qu'il est devenu...

Il a emporté de moi un certificat constatant ses bons et loyaux services. C'est tout ce que je puis vous dire.

— Son nom?

— Auguste Lafond.

— Vous ne pouvez me fournir aucune autre indication à ce sujet?

— Aucune.

— Je vous remercie, monsieur le vicomte. Excusez-moi de vous avoir dérangé...

Cocard salua, sortit...

Et, la grille de l'hôtel franchie, il murmura en son fort intérieur:

— M'est avis que si je retrouve le chauffeur, je retrouverai du même coup l'assassin.

Sur cette conclusion mentale, il entra dans un estaminet, commanda un vermouth et rédigea une longue épître explicative à l'adresse de son collègue Béchaut.

VI

Curieuse rencontre

Celui-ci, de son côté, avait bien employé son temps.

Dans l'après-midi, alors que Cocard roulait sur la route de Beaurenard, une dépêche en langage conventionnel, émanant du juge d'instruction, était parvenue à Béchaut.

(A suivre).

de l'école de commerce seront au bénéfice de faveurs spéciales. M. Porchat répond que c'est à la suite d'un arrangement intervenu après fondation d'une caisse de secours maladie pour les étudiants; le cas se présente dans la plupart des villes universitaires. Rapport adopté dans son ensemble.

Police des constructions. — Avec M. Maurice Clerc, M. Matthey-Schœk trouve qu'on a trop la manie de réglementer la construction, qui ne se trouve pas dans une situation bien brillante. M. Berthoud répond que ce règlement a été élaboré à la demande formelle du Conseil général. On décide le renvoi à la commission déjà chargée d'étudier la question de la hauteur des constructions.

La Grand-Vy. — L'urgence demandée sur l'article additionnel que nous avons déjà donné n'est pas combattue, la clause est votée à l'unanimité. Strœle déclare, cependant, que le mouvement référendaire ne sera pas arrêté pour autant.

Budgets scolaires. — Le budget provisoire de 1915 pour les écoles primaires, secondaires et professionnelles est approuvé. Il comporte 517,302 fr. 50 de dépenses. Les budgets de l'école supérieure de commerce (dépenses, 380,052 fr. 50), de l'école professionnelle et ménagère (dépenses, 61,091 francs 25), de l'école gratuite de dessin professionnel et de modelage (dépenses, 20,458 fr.) sont également adoptés.

Les daims. — Le Conseil général discute un crédit de 6300 francs pour le transfert, au Mail, des daims; la dépense serait couverte par un prélèvement sur les fonds Albert Bovet. M. Ch. Borel insiste pour qu'on conserve aux nouvelles installations un caractère rustique et qu'on respecte la forêt dans la mesure du possible; il votera l'arrêté sans enthousiasme.

Strœle rappelle que le fonds Bovet est destiné à l'embellissement du Mail; or, le transfert proposé enlaidirait cette promenade publique; Strœle votera contre pour cette raison.

M. Béguin demande s'il n'y aurait pas possibilité de remettre en état la pelouse du Mail, complètement dénudée d'herbe.

Passage public. — Le Conseil communal demandait approbation de l'arrêté suivant:

Un crédit de 25,000 francs est accordé au Conseil communal pour l'établissement d'un passage public à piétons de l'Évole aux Poudrières. Le Conseil communal reçoit les pouvoirs nécessaires pour toutes les opérations de transferts immobiliers concernant l'établissement du passage public de l'Évole au chemin de Trois-Portes, du chemin de Trois-Portes à la Caille et du chemin de la Caille aux Poudrières.

Adopté.

Usine du Chanet. — Le Conseil communal demandait qu'il fût pris acte du rapport de la commission spéciale chargée de l'examen des travaux de la nouvelle usine électrique des Prés du Chanet et qu'il fût donné décharge à la commission de son mandat. Le Conseil communal est chargé, disait encore l'arrêté, dès que faire se pourra et à l'appui d'une demande de crédits supplémentaires, de présenter un rapport complet sur l'exécution des travaux.

M. Béguin dit qu'il est impossible, pour le moment, de donner décharge à la commission, vu qu'elle n'a pas achevé sa mission. M. Béguin fait de sa demande une motion d'ordre, qui est acceptée par le Conseil communal.

Promesses de vente. — Un autre arrêté porte les objets suivants: Une convention, passée le 15 avril 1914 entre le Conseil communal d'une part, la société immobilière du Chanet, le Dr Henri de Montmollin et 20 propriétaires d'immeubles intéressés, d'autre part; les promesses de vente conclues sous date du 12 juin 1914, entre le Conseil communal, d'une part, et MM. Auguste-Henri Rognon et Paul-Charles Rognon, d'autre part. En vue de l'exécution de la convention visée ci-dessus, les crédits suivants sont demandés par le Conseil communal: 55,000 francs pour couvrir la dépense incombant à la commune aux termes de la susdite convention; 7400 fr. pour l'établissement de canaux-égouts des sections 1, 2 et 3 des chemins de Serroue et du Suchiez.

M. Ph. Godet, comme adversaire des plans d'alignement, ne votera pas l'arrêté. L'orateur s'étonne que le Conseil communal s'associe aux opérations de quelques spéculateurs. (Applaudissements).

M. Krebs répond que M. Ph. Godet n'a rien dit quand on a parlé du plan d'alignement du Suchiez. «Je l'ai fait», réplique M. Godet.

Strœle ne votera pas l'arrêté, vu la façon étrange, dit-il, dont on a travaillé pour en arriver à l'arrêté d'aujourd'hui. «Toute cette affaire, ajoute-t-il, a été traitée d'une façon un peu honteuse pour les autorités de Neuchâtel: deux propriétaires n'ayant pas voulu déloger, quelques spéculateurs ont réussi à faire adopter par des autorités trop complaisantes un plan d'alignement qui entraîne la disparition des immeubles en question. D'ailleurs, toute cette affaire n'est pas aussi avantageuse qu'on veut bien le dire pour la commune, au point de vue financier».

Plusieurs orateurs, dont MM. Krebs, Strœle, Ch. Borel, J. Wenger, prennent encore la parole, puis l'arrêté, dans son ensemble, par 17 voix contre 14, est voté.

Il est bon de noter la pression exercée par le président du Conseil communal, M. Amiet qui avait déjà voté deux fois non, M. le président du Conseil communal lui aurait donné l'ordre de voter oui, en lui disant:

«Il faut voter oui». On craignait fort qu'il y ait égalité de voix et que notre camarade Spinner départage en faveur de ceux qui votaient: non.

Questions. — M. J. Duplain pose une question au Conseil communal concernant les plantations faites par un entrepreneur étranger au cimetière du Mail et à l'hôpital des Cadolles.

M. Berthoud répond que le Conseil communal n'a pas l'habitude de confier à des étrangers des travaux communaux; il ne l'a jamais fait jusqu'à présent.

D. Liniger demande pourquoi le Conseil communal refuse de donner un congé extraordinaire aux employés et aux fonctionnaires communaux, en vue d'une visite à l'exposition nationale.

M. P. de Meuron répond que les fonctionnaires de l'administration ayant déjà de 8 à 15 jours de vacances suivies, chaque année, il a paru inutile d'augmenter encore ces vacances, ce qui pourrait créer un précédent fâcheux.

LA CHAUX-DE-FONDS

Commission scolaire

Séance du vendredi 17 juillet, à 8 h. 30. 21 membres sont présents; 19 sont absents; 3 excusés.

Avant de passer à l'ordre du jour, le président G. Heymann fait part du décès du concierge du collège de la Promenade, M. Gentil.

Les procès-verbaux des séances du 24 avril et du 6 juillet sont adoptés, après quelques légères modifications.

L'examen du budget pour 1915 ne soulève aucune observation au chapitre des recettes. L'examen du chapitre des dépenses a été long. Il n'a été apporté que quelques petites modifications à différents postes. Le total des dépenses pour 1915 s'élève à environ 550,000 fr. contre 537,505 fr. 45 en 1914.

Le budget pour 1915 a été adopté à l'unanimité.

Le no 47-a prévoit une dépense de 200 fr. pour le secrétaire de la commission scolaire (poste rétabli). A ce sujet un long débat s'engage. Il est reconnu que le travail du secrétaire est assez considérable et qu'il mérite d'être rétribué. Nos représentants estiment que la rédaction des procès-verbaux doit être remise à un fonctionnaire de façon à ce que le secrétaire puisse prendre part aux débats. D'autre part, ils ne comprendraient pas que le président qui a aussi beaucoup à faire ne soit pas rétribué, si le secrétaire membre de la commission scolaire l'était.

M. Matthias soutient que le travail du secrétaire est considérable et que la meilleure preuve se trouve dans les difficultés à trouver un secrétaire. Fritz Eymann répond: On les a trouvés dans la fraction socialiste et on n'a pas eu de difficultés; où l'on en a eu, c'est dans la fraction bourgeoise.

Le poste de 200 francs est accepté à la majorité et sous la forme rédactionnelle: rédaction des procès-verbaux. Le conseil scolaire est chargé d'étudier la question.

En résumé, nos camarades insistent pour qu'aucun membre de la commission scolaire ne soit rétribué.

Au poste 51c (Service dentaire: 300 fr.), Carlo Picard demande à quoi en est la clinique dentaire et si nos petits écoliers qui ont mal aux dents sont soignés. G. Heymann répond que le conseil scolaire étudie la question.

Puisque les médecins patentés ont mis tant de mauvaise volonté et se refusent à donner les soins nécessaires à nos petits, ne pouvons-nous pas nous adresser aux mécaniciens-dentistes? A ce sujet, G. Heymann dit que le conseil scolaire a fait de nouvelles démarches; MM. les Drs Berg et Monnet n'ont pas même daigné répondre à la dernière lettre envoyée, et M. le Dr Benoît a répondu, et refusé.

M. Wasserfallen déclare qu'il se ferait un cas de conscience d'envoyer un écolier chez un mécanicien-dentiste (si c'était un de ses propres enfants, il n'y regarderait pas). Il est regrettable que MM. Monnet et Benoît ne se soient pas fait un cas de conscience de faire soigner les petits qui leur ont été autrefois confiés par leur mécanicien.

M. Robert-Tissot, médecin des écoles, a donné le conseil de nantir le Conseil d'Etat de la situation.

Le poste 79c prévoit un crédit de 200 fr. pour l'enseignement antialcoolique.

Notons encore qu'un nouveau poste a été inscrit pour l'organisation d'une fête scolaire.

Le rapport annuel est lu et accepté. A l'article divers, M. Wasserfallen répondant à M. Schœchlin, déclare que toutes les mesures de désinfection des classes sont prises.

La séance est levée à 11 h. 15.

A. M. Chiffo Matthias. — Je suis désolé de ne pouvoir être d'accord avec l'idée que vous me suggérez. Ce serait un sacrilège que de vêtir les enfants des écoles en uniforme, celui-ci fut-il bleu ou rouge. La diversité des toilettes d'enfant est bien ce qui constitue l'un des charmes de la fête, et c'est dommage que tant de beauté soit ternie par le cérémonial des bâtons de cassano.

C. G.

Assemblée cantonale du Parti socialiste neuchâtelois

A BOUDRY

Tous les camarades sont invités à se trouver nombreux dimanche matin, à 6 h. 45, à la Gare, pour se rendre à l'assemblée de Boudry.

CHRONIQUE SPORTIVE

Le tour de France cycliste

Aujourd'hui samedi, nos vaillants routiers parcourent la plus dure étape du Tour: Grenoble-Genève. Mais dans cette ville, quelle réception! Juste récompense à leurs efforts. Les trois suisses peuvent déjà se réjouir.

Le journal «Le Sport suisse» de Genève, a ouvert une souscription en faveur de Dumont, mais a oublié Guyon!!!!

Dans cette étape de 325 km., nos coureurs auront à escalader le Galibier géant, de 2658 m. Ce n'est qu'une succession de cols. Jugez plutôt: Grenoble 210 m., 725, 490, 2058, 2658, 1400, 710, 340, 900, 1470; 450, 790, Genève 380 m.

Dimanche, jour de repos — pour les jambes seulement — car nos tours de France sont invités l'après-midi à assister au grand prix de la ville de Genève, où les meilleurs sprinters seront aux prises au vélodrome de la Jonction (Ellegard, Pauchois, Duflug, Schilling, Sergent, etc.)

Lundi, nos routiers reprennent le «collier» en s'approchant de notre ville (Morteau), soit Genève-Belfort, 12^{me} étape.

Les personnes désireuses d'assister au passage de nos coureurs à Morteau peuvent s'y rendre en automobile, prix: fr. 5.50. S'inscrire aux Sports Modernes, à moins de s'y rendre à bicyclette ou en chemin de fer. Le passage se fera entre 8 h. 30 et 9 h. (heure de l'Europe centrale). Il sera remis à Dumont à Morteau, le produit d'une collecte faite en notre ville.

Le belge Marcel Buysse va mieux. Lapize a abandonné; cause: la mort de sa mère. Le frère du premier, nommé Lucien Buysse, a aussi abandonné par sympathie pour lui.

Le double tour du lac de Neuchâtel

Dimanche 19 juillet se disputera cette grande course de 208 km., sur machine poinçonnées, sans entraîneurs ni soigneurs, sauf aux contrôles fixés d'Yverdon et Neuchâtel.

Voici le programme:

1. Double tour du lac (208 km.), pour professionnels et amateurs. Parmi les inscrits: Wiedmer, Joye, Grandjean, Bani, Willeumier, Colla, Bardin et... Perrière et Guyot, à peu près remis de leurs malheurs du tour de France.

2. Neuchâtel-Morat et retour (50 km.), pour juniors et vétérans.

3. Neuchâtel-Champion et retour (25 km.), pour débutants.

Départs: 4 h. 15, professionnels; 4 h. 30, amateurs; 5 h., juniors; 5 h. 15, débutants et vétérans.

Le tour du Lac Léman aura lieu le 2 août.

Munich-Zurich (325 km.), le 9 août.

Otto Wiedmer (Genève) a parcouru 40 km. 200 dans l'heure, battant son propre record de 39 km. 510, record suisse sans entraîneur.

Paul Suter quitte la route pour se faire stayer, il débutera à Oerlikon le 2 août.

Football

Chaux-de-Fonds III est déclaré champion neuchâtelois, série C, pour 1914.

Boxe

Notre champion Badoux espère rencontrer Summers le 3 août, à Londres, pour le titre de champion d'Europe.

LES DÉPÊCHES

Accident du travail

ZURICH, 18. — Dans une fabrique de machines de Ruti, un manœuvre nommé Pfister a été pris entre une machine et un mur.

Il a eu plusieurs côtes enfoncées et des lésions internes qui font craindre pour sa vie.

Une agression nocturne

ZURICH, 18. — La nuit dernière, un homme qui rentrait chez lui a été attaqué par deux individus qui l'ont grièvement blessé. Un surveillant de la Sécurité, qui avait couru au secours du malheureux, parvint à arrêter les deux malfaiteurs et à les conduire au poste de police voisin.

Scalpée par une vache

SAINT-GALL, 18. — A Thaa, près de Flawil, une fermière, Mme Bossart, a été assaillie par une vache qui l'a scalpée d'un coup de corne à la nuque. La malheureuse a été transportée à l'hôpital, où elle a été aussitôt opérée.

Hameau incendié

LORIENT, 18. — Le hameau de Padual, comprenant quatre grandes fermes et huit bâtiments remplis de récoltes, a été entièrement détruit par un incendie, malgré les secours qui vinrent des villages voisins. Les dégâts sont considérables.

Sept baigneurs emportés par une vague

BERLIN, 18. — Un grave accident s'est produit sur la Baltique, à Heringsdorf. Sept baigneurs ont été emportés par une lame de fond. Cinq d'entre eux ont été sauvés et leurs deux autres se sont noyés.

Journalistes socialistes condamnés

BERLIN, 18. — Le tribunal de Kiel a condamné hier à des peines variant d'un à trois mois de prison, trois journalistes accusés d'avoir, dans des feuilles socialistes, insulté le corps des officiers et des sous-officiers.

L'un des articles incriminés avait été écrit au moment des incidents de Saverne et prenait vivement à partie l'attitude du colonel von Reutter.

Les suffragettes anglaises

LONDRES, 18. — Une violente bagarre s'est produite à l'entrée du Holland Park Hall, où se tenait un meeting de suffragettes. La foule, massée au dehors de la salle, trouvant les portes barrées, brisa les vitres et enfonça les portes. A l'intérieur du hall, la foule s'attaqua à une douzaine d'hommes et aux suffragettes qui gardaient les portes intérieures, et il y eut dans la bagarre de nombreuses personnes blessées par des éclats de verre. Tandis que les défenseurs allaient se faire panser, d'autres prenaient leur place et essayaient de repousser les agresseurs; c'est alors que commença une bataille rangée à coups de pierres et de projectiles divers qui tombaient sur les spectateurs. Ce n'est qu'après une demi-heure de tumulte que la police put enfin délivrer les spectateurs.

LONDRES, 18. — Hier matin, une suffragette qui se trouvait dans la galerie des portraits, à la National Gallery, a tenté de détruire à coups de marteau un tableau de valeur. Des débris de verre ont profondément entaillé les mains de la vandale, qui a été arrêtée.

En Serbie

L'armée se trouve sur le pied de guerre 70,000 réservistes incorporés

LONDRES, 18. — On télégraphie de Vienne au «Daily Chronicle»:

«J'apprends de la plus haute autorité que le gouvernement vient de convoquer 70,000 réservistes. Cette mesure est visiblement la conséquence des déclarations faites par le comte Tisza, premier ministre de Hongrie au Parlement de Budapest».

L'armée serbe se trouve dès aujourd'hui presque sur le pied de guerre. En même temps, on procède à des déplacements de troupes de la Nouvelle-Serbie.

Les arrestations de Slovènes continuent

BELGRADE, 18. — Un étudiant slovène vient d'être écroué à la prison de Loubiana, où se trouvent déjà vingt-huit autres étudiants slovènes, inculpés de complicité dans l'attentat de Sarajewo. Dix jeunes filles, élèves de l'école supérieure de Loubiana, qui avaient été arrêtées sous la même accusation, ont été remises en liberté, aucune charge n'ayant été relevée contre elles.

Les prix Nobel

STOCKHOLM, 18. — Le gouvernement suédois a donné son assentiment à la décision du comité Nobel en vertu de laquelle les prix de physique, de chimie, de médecine et de littérature pour 1914 ne seront distribués que le 1er juin 1915.

Manifestation ferrériste à Barcelone

MADRID, 18. — La séance d'hier à la municipalité de Barcelone a été très orageuse. Les conseillers radicaux ayant présenté une motion en vue de l'érection d'un monument aux victimes des troubles de 1909 et en particulier de Xères, l'alcade n'a pas permis que cette motion fût discutée, ce qui a provoqué une vive agitation.

A la sortie, la police a arrêté une vingtaine d'individus porteurs d'armes prohibées; le gouvernement espère que les radicaux renonceront à leur projet qui soulèverait une nouvelle agitation ferrériste et risquerait de compromettre le succès de l'exposition internationale de l'électricité de Barcelone en 1917.

Les grévistes à St-Petersbourg

SAINT-PETERSBOURG, 18. — A la suite de l'intervention de la police au cours des manifestations de protestation aux usines Poutiloff, 75,000 ouvriers de diverses grandes entreprises se sont mis en grève.

De grandes masses d'ouvriers ont tenté de se rendre à la perspective Newsky, mais ils en furent empêchés par la police.

Il en résulta des bagarres sanglantes au cours desquelles plusieurs personnes furent blessées.

La chaleur outre-mer

NEW-YORK, 18. — Une grande chaleur règne dans tout le pays; on signale des cas d'insolation de toutes les parties.

Ouragan

NEW-YORK, 18. — Un ouragan d'une violence extraordinaire s'est déchaînée à Henderson dans l'Etat de Kentucky.

On signale 20 morts et des dégâts atteignant au moins trois millions.

Une fuite

ROME, 18. — L'ingénieur Ulivi, le prétendu inventeur, a quitté clandestinement Florence en compagnie de la fille d'un haut personnage de l'amirauté. L'invention d'Ulivi n'est qu'un simple truquage. L'ingénieur mettait dans les bombes qu'il faisait sauter une solution de sodium qui les faisait éclater au contact de l'eau.

Folie

LAUSANNE, 18. — Hier, dans la nuit, une étrangère descendue dans un hôtel a été prise subitement de folie et a brisé toutes les vitres d'une maison voisine. Le docteur mandé en toute hâte ordonna son transfert à l'asile de Céry.

La prévision du temps: Ciel variable. Pluie par place.

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA.
Maux de tête **KEFOL**
REMEDE SOUVERAIN
Boîte (10 pastilles) 1.50. Ch. Boissac, pl. Gaspard
Toutes Pharmacies. Exporter: KEFOL

Cinéma Palace

Au Nouveau Programme

La Maison du Baigneur

le célèbre drame d'Auguste Maquet
interprété par Léon Bernard et Paul Capellani, de la Comédie-Française, où l'on assiste à l'attentat de Ravillac et au tableau sensationnel du

Plafond écraseur

Les Détectives Modernes

Passionnante scène d'aventures policières en 3 actes
jouée avec un réalisme aux émotions vibrantes.
Très mouvementé Nombreuses scènes poignantes

Dimanche, MATINÉE à 2 1/2 h.

AVIS

Les photographes qui prirent des vues lors de la journée socialiste à Chambrélien sont priés d'envoyer des épreuves ou leur adresse à l'Imprimerie Coopérative, La Chaux-de-Fonds. 5207

Restaurant Louis Hamm, Charrière

Dimanche 19 Juillet 1914

Fête Champêtre :: Gartenfest

(organisé par

l'Internationaler Arbeiterverein

avec le bienveillant concours de la
Musique L'AVENIR

Jeux divers Roue aux millions, Tir au fléchettes, Plaques, Jeux de boules, etc. Jeux divers

DANSE Soirée Familiale TANZ

Invitation cordiale. 5206

Le Comité.

RESTAURANT DES ENDROITS

Dimanche, 19 Juillet 1914

Grande FÊTE Champêtre

organisée par le

Syndicat des Ouvriers de la voirie

avec le bienveillant concours de la musique LA LYRE

JEUX DIVERS Tirage de la tombola intime JEUX DIVERS

Répartitions au grand Jeu de Boules

Belles primes au petit Jeu de Boules ainsi qu'à tous les jeux

DANSE sur le pont - Bonne musique - **DANSE**

Consommations de premier choix 5182

CANTINE DU STAND -:- ST-IMIER

Dimanche, 19 Juillet 1914, dès 1 1/2 h. après-midi

GRANDE KERMESSE

organisée par la société de chant Grütli-Männerchor, de St-Imier avec le bienv. concours de l'Union Instrumentale, Fanfare Ouvrière.

Nombreuses attractions et Jeux divers

Nouveau ! Jeu de quilles américain, très intéressant Nouveau !

Balanoire moderne pour les enfants

Buffet, Charcuterie, Vins rouge et blanc, Bière ouverte

Limonade, Sirop, Vin sans alcool.

Pendant l'après-midi GRAND CONCERT par l'Union Instrumentale.

Invitation cordiale. 5209 Grütli Männerchor.

Hôtel du Tilleul, Gorgier

Pension :: Restauration chaude et froide
Consommations de premier choix. Prix modérés

Se recommande, 5195 Oscar BRAILLARD

Hôtel de France, Saut-du-Doubs

(Rive française)

Diners à toute heure. Bonne cuisine française
Truites du Doubs. Caves bien assorties

Prix modérés

Se recommande, 5103 François DUMONT.

HOTEL DU PISSOUX (FRANCE)

Beau but de promenade

Aller par le Châtelot et retour par le Saut-du-Doubs

Cuisine française renommée

VINS DE CHOIX Jeu de boules neuf TRUITE DU DOUBS

Téléphone 4798

Se recommande, Alcide Bergeon.

MAISONS COMMUNALES

A LOUER

p^r le 31 octobre 1914

Rue du Commerce 141 4^{me} étage, vestibule éclairé indirectement, alcôve, chambre de bains. Fr. 44.50 par mois.

Rue du Commerce 143 4^{me} étage, vestibule fermé et éclairé directement, chambre de bains. Fr. 47.50 par mois.

pour le 30 avril 1915

Rue du Commerce 133 Rez-de-chaussée et 4^{me} étage, 3 chambres, vestibule fermé et éclairé directement, chambre de bains. Fr. 47.50 par mois.

1^{er} et 2^{me} étages, avec balcon, 3 chambres, vestibule fermé et éclairé directement, chambre de bains. Fr. 51.50 par mois.

Rue du Commerce 135 Rez-de-chaussée et 4^{me} étage, 3 chambres, vestibule éclairé indirectement, alcôve, chambre de bains. Fr. 44.50 par mois.

3^{me} étage, avec balcon, trois chambres, vestibule éclairé indirectement, alcôve, chambre de bains. Fr. 48.50 par mois.

Rue du Commerce 137 Rez-de-chaussée et 4^{me} étage de 3 chambres, vestibule fermé et éclairé directement, chambre de bains. Fr. 47.50 par mois.

1^{er} et 3^{me} étages, avec balcon, 3 chambres, vestibule fermé et éclairé directement, chambre de bains. Fr. 51.50 par mois.

Rue Ph.-H^l-Matthey 23 et 25 Rez-de-chaussée de 3 chambres, vestibule fermé et éclairé directement, chambre de bains. Fr. 48.50 par mois.

1^{er} étage, avec balcon, de 3 chambres, vestibule fermé et éclairé directement, chambre de bains. Fr. 52. par mois.

4^{me} étage, 3 chambres, vestibule fermé et éclairé directement, chambre de bains. Fr. 48. par mois.

Rue Ph.-H^l-Matthey 29 4^{me} étage de 3 chambres, vestibule éclairé indirectement, alcôve, chambre de bains. Fr. 45.50 par mois.

Tous ces logements seront pourvus de tout le confort moderne, lessiverie, cour et jardin, gaz et électricité.

Les inscriptions sont reçues tous les jours, le matin de 8 heures à midi et le soir, de 2 heures à 6 heures, au bureau des Travaux publics, 1^{er} étage du bâtiment de l'ancienne Ecole de Commerce, rue du Marché 18. La Ch.-de-Fonds, le 14 juillet 1914.

Conseil communal.

Un Remonteur de rouages

pour la petite pièce ancre soignée,

Une ouvrière

routinée dans le calibrage des pièces détachées de la montre, H-20222-C

Une ouvrière

ayant pratiqué le pivotage, trouveraient emploi stable à la

Fabrique MOVADO

Parc 117 5211

Papeterie BERGER

Grande Rue 5

LE LOCLE

Fournitures d'écoles et de Bureaux. Cahiers et carnets de toutes sortes. Crayons, plumes et porte-plumes. Encre diverses. Encres en tous genres. Papiers à lettres et enveloppes fins et ordinaires. Papiers à dessin, cire à cacheter, colle, ficelle.

REGISTRES ALBUMS PAPETERIES 5219

Roskopf. On sortirait des remontages d'échappements. 5217 S'adr. au bureau de la Sentinelle.

RESTAURANT C. VUILLE

Joux-Derrières (Près de l'école)

Consommations de 1^{er} choix Vins renommés 5067

HOTEL-PENSION BRASSERIE

l'Union des Peuples

PIERRE NICOL, propriétaire

Ancien député ouvrier.

PORRETRUY, Faubourg de France.

Hôtel recommandé par ses excellents repas, bon marché et bon goût. — Repas de noces et de Sociétés. — Pension et chambre pour ouvrier à fr. 2.25 par jour. — Belle chambre à louer à MM. les voyageurs depuis 1 fr. — Confort moderne. — Vins français. — Bière de Bâle. — Jeu de quilles neuf. — Vastes Jardins ombragés. — Musique-orchestre. — Etablissement sérieux et polyglotte. 3915 Sur présentation de la présente annonce, chaque consommateur bénéficie d'une remise de 10%. Bureau de placement gratuit pour ouvriers. Se recommande, P. NICOL, ex-député ouvrier.

E. JEANMONOD

Rue du Temple-Neuf

NEUCHÂTEL

Fourniture générale pour la Chaussure Cuirs et peausserie. Formes à forcer. Bois de socques. Pincés à poser les boutons, œillets, etc. Cirages des meilleures qualités. Protectors de la chaussure. Semelles en tous genres, pour l'intérieur. Tricornes en fonte. Lacets en peau de poisson, dits «incassables». Rondelles en caoutchouc et en cuir p^r talons. Remède pour faire disparaître les cors et les verrues

Manteaux de pluie

Bouteilles à eau chaude COUSSINS et MATELAS pour malades

BAIGNOIRS PLIANTES J. LONSTROFF

La Chaux-de-Fonds

Léop.-Robert 41 5218 Téléphone 614

Mécaniciens

La Fabrique de Machines ACIERA, au Locle, demande un bon raboteur, très au courant du travail de rabotage, ainsi qu'un bon fraiseur. 5222 Places stables et bien rétribuées. Adresser offres à la Direction de la Fabrique, au Locle.

Mme HOWALD Sage-femme

5220 Rue de la Balance 16, LA CHAUX-DE-FONDS

Maculature

Belle maculature à vendre à 20, 10 et 5 centimes le kilo. — S'adresser au Bureau de La Sentinelle, Parc 103.



LA SOCIÉTÉ DE TOURISME „LES AMIS DE LA NATURE“

organise le 15 et 16 août une

Course de Société en chemin de fer sur

Jungfraujoch

à des prix exceptionnellement réduits.

Carte de participation pour les sociétaires et les membres de leur famille, fr. 38.— pour les autres participants, fr. 40. Sont compris : Voyage Chaux-de-Fonds-Jungfraujoch et retour, souper et déjeuner à Lauterbrunnen, couche en communauté. Les participants désirant coucher à l'Hôtel payeront fr. 1.50 en plus. Les inscriptions sont reçues dès maintenant ; dernier délai, 31 juillet.

Tous les amis et amies de la montagne sont invités à y participer. Pour plus de détails, s'adresser au président, A. Kobza, Imprimerie Coopérative ou rue du Progrès 8, 11^{me} étage. 5201

Sertissages d'échappements

On entreprendrait des sertissages d'échappements, petites et grandes pièces, à faire à domicile. Ouvrage consciencieux et livré régulier. S'adresser à Mlle H. Huguenin, La Forge, Chaux-du-Milieu. 5221

Polisseuse.

On demande une polisseuse de cuvettes. — S'adresser rue Jacob-Brandt 4, au 3^e étage. 5180

Etat-civil de Neuchâtel

Du 9 au 16 Juillet 1914

Naissances. — 10. Bluet-Germaine, à Adrien-Fritz Pettipierre, mécanicien C. F. F., et à Julie-Cécile née Jacot. — Louis-Alfred, à Paul-Alfred Hostettler, commis de banque, et à Juliette née Stämpfli. — Louis-Jacques, à Joseph Fornoni, mineur, à Colombier, et à Maria-Angela-Giacomina née Petrogalli. — Louis-Adolphe, à Guillaume-Adolphe-Henri Tute, menuisier à Fleurier, et à Rachel-Lina née Kurz. — 11. Alfred-André, à Alfred Müller, serrurier à Peseux, et à Fanny-Alice née L'Eplattenier. — 13. Léon-Nicolas, à Léon-Antoine Muriset, horloger au Landeron, et à Marie-Joséphine née Guenet. — 14. Aurélie-Pauline, à François-Candide Ducry, charretier, et à Marie-Bernadette née Magnin. — Maurice-Israël, à Maurice-Théophile Robert, missionnaire et à Philippine née de Montmollin. — 15. Claude-François Junier, avocat, et à Berthe-Mathilde née Pettipierre. — Gottfried-Louis, à Gottfried Kohli, employé aux C. F. F., aux Locle, et à Louise née Buchs.

Promesses de mariage. — Jules Dubey, matelot à Neuchâtel, et Laure-Julie Ramus, à St-Aubin. — James-Arthur Buchenel, mécanicien, et Julie Guillaud, cuisinière, les deux à Moutier.

Mariages. — 13. Henri-Edmond Billaud, mécanicien, et Mathilde-Marie Sterchi, demoiselle de magasin. — Pierre-Alfred Borel, ingénieur-chimiste à Saint-Fons, et Marthe-Mercédès Clerc, à Genève. — 15. Maximilien de Montmollin, commis de banque, et Yvonne-Alice de Coulon, à Auvrenier. — Florenzo Orlandi, maçon, et Giovannina Caretti.

Décès. — 9. Louisa-Marie Linder, fille d'Arnold-Alexandre, née le 28 mai 1908. — 11. Gustave Clottu, vigneron à Cressier, époux de Marie-Louise Persoz, née le 23 mars 1856. — Julie Ramus née Roulet, veuve de Charles-Edouard, née le 3 octobre 1847. — 12. Emilie-Louise née Kneuss, épouse de Edouard-Arnold Favre, née le 29 août 1859. — 13. Marie-Dorothee née Aebi, veuve de Arthur-Léon GrandGuillaume-Perrenoud, née le 1^{er} février 1840. — Rose-Mathilde née Favre, épouse de Paul Humbert-Droz, née le 30 mars 1863. — 16. Germaine-Pauline Houriet, institutrice, fille de Louis-Adolphe, née le 26 septembre 1894.

Etat-civil du Locle

Du 16 juillet 1914

Naissances. — Maurice-François, fils de Jules-Léon Mollier, charpentier, et de Cécile-Esther née Vuilleumier, Français. — Jules-René, fils de Jules-Alfred Ducommun-dit-Boudry, horloger, et de Rachel née Maré, Neuchâteloise. — Madeleine-Amélie, fille de Charles-Auguste Aubert, instituteur, et de Amélie née Bachmann, Neuchâteloise. — Hélène-Adrienne, fille de Oscar-André Grandjean, mécanicien, et de Laure-Adrienne née Othenin-Girard, Neuchâteloise.

Décès. — 1514. North Charles-Auguste, professeur de musique, 55 ans, Neuchâtelois.

Renseignements utiles

Pharmacie Coopérative : 19 juill. Officine N° 1, rue Neuve 9, ouverte jusqu'à midi.

Pharmacie d'office : 19 juillet. — Mathey.

Service d'office de nuit : du 18 au 24 juillet : Mathey.

Nota. — La pharmacie d'office du dimanche peut voir seule au service de nuit du samedi soir au lundi matin. Le même pour les jours fériés.

Etat-civil de Tramelan

du 1^{er} au 15 juillet 1914

Naissances. — 2. Yolande-Irène Reymond, fille de Marcel, remonteur, Neuchâtelois, et de Irène Rossel. — 1. Arthur-William Vuilleumier, fille de Charles-Oscar, journalier, Neuchâtelois et de Bernois, et de Clarisse-Eugénie née Voirol. — 1. Nelly-Madeleine Burckhard, fille de Léon, tapissier, Bernois, et de Ruth-Nelly née Mathez. — 6. Abel-Edmond Mathez, fils de Luc-Edmond, agriculteur, Bernois, et de Marthe-Hélène née Gisgier. — 7. Georges-Edwin Vuilleumier, fils d'Aurèle, fabricant d'horlogerie, Neuchâtelois et Bernois, et de Julia-Amanda née Gagnebin. — 9. Enfant du sexe masculin, mort-né, à Abraham Gerber, agriculteur, Bernois, et de Marianne née Gerber.

Décès. — Marie-Denise Prenez, fille de Jules-Constant, bottier, Bernois, et de Bertha-Alice née Donzé, née en 1911.

Promesses de mariage. — 9. Hugo Kramer, Dr phil., Wurtembergeois, à St-Gall, et Lucie-Henriette Etienne, employée de bureau, Bernoise, à Zurich. — 9. Edmille Nicolet, doreur, Bernois, à Madretsch, et Léa-Bertha Zürcher, cuisinière, Bernoise, à Bienn. — 11. Benjamin Müller, graveur, Bernois, et Berthe-Irène Vuilleumier, horlogère, Neuchâteloise et Bernoise.

Mariage civil.

— Aucun.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 17 Juillet 1914

Promesses de mariage. — Weber Emile-Arthur, horloger et Feller Lina-Marie, ménagère, tous deux Bernois. — Mojon Marcel-Alexandre, émailleur, Neuchâtelois, et Marchand Berthe-Adèle, horlogère, Bernoise.

LE SAMEDI LITTÉRAIRE

La Pudibonderie

M. Octave Uzanne se demande, dans la «Dépêche», si les Français, dans la généralité, sont pudibonds. Il répond que l'esprit de pudibonderie s'apparente à celui de bourgeoisie.

Il s'engendre pour la morgue de respectabilité qui domine les parvenus. Les classes qui s'estiment dirigeantes le dégagent à une haute puissance, bien qu'elles affectent des idées progressistes et libérales. La pudibonderie sévit éffroyablement surtout dans les sociétés cloîtrées dans leurs castes et qui, sans aération de grands courants extérieurs, s'intoxiquent dans une atmosphère de morale asphyxiante et de notions dogmatiques, notariées, bureaucratiques et ploutocratiques presque inattaquables dans leur citadelle, maçonnée au ciment de la plus indestructible sottise.

Assurément, notre race gauloise ne nous porte guère vers un décorum de pudicité. Nos mœurs s'affichent avec une tendance au libéralisme qui les ferait plutôt mal juger. Nos journaux moyens se sont affranchis de bien des hypocrisies et n'estiment plus que seul le latin dans les mots puisse braver l'honnêteté. A regarder les petits périodiques illustrés qui s'étaient avec effronterie devant nos kiosques, à voir les dessins et à lire la littérature frivole qui les habille ou les souligne, il ne nous apparaît guère, à vrai dire, que l'excellent sénateur Béranger, dit «le Père la Pudeur», ait eu, jusqu'ici, suffisamment gain de cause dans sa croisade contre la licence des rues. Il n'en est pas moins vrai que des «Vagues de pudeur» nous submergent de temps à autre, aussi naïves, aussi fades, aussi stupéfiantes que si elles remontaient des lointains états d'esprit du règne de Louis-Philippe...

Ces lames de fond d'amère vertu, qui ont une sirupeuse onction tartuffienne, sont toujours prêtes, alors qu'on les redoute le moins, à déferler traitreusement sur les grèves sociales où elles se libèrent au soleil égalitaire, dans l'ambiance de nature, toutes les expressions de l'art, de la littérature, des idées et des modes mondaines. Elles sont d'autant plus soudaines et fougueuses, que l'émancipation de la pensée humaine progresse davantage dans certains milieux sains où l'esprit n'est point asservi par toutes les domesticités hiérarchiques, les hypocrisies des classes parquées dans l'étroitesse des petits centres, par les ambitions et les honneurs qui obligent à certaines tenues morales officielles et à des opinions contrôlées, restant dans la moyenne et dans la tradition prudente qui s'imposent à la médiocratie des arrivistes.

Remarquez que les éléments émoullissants, anodins, édulcorés de ce qu'on nomme l'honnêteté prudhommesque, se multiplient toujours lorsqu'un fier météore indépendant a fait son apparition. Dix Cherbuliez apparaissent dans les lettres académiques pour tâcher d'effacer ou de compenser l'état astral d'un seul Flaubert. Vingt André Theuriot croient faire oublier la verve tonitruante d'un Barbey d'Aurevilly et de nombreux Georges Ohnet, de doux et proprets Henry Bordeaux se multiplient dans le sillage d'un J.-K. Huysmans, d'un Rosny aîné ou d'un Camille Maclair, en croyant donner le change et ramener les bons esprits au bercail des idées correctes, des morales congrues et des bonnes petites popottes de la pensée bien-séante et des styles mornes, pertinents et discrets. C'est une lutte constante dont on retrouve des témoignages suivis dans notre histoire littéraire.

Rémy de Gourmont, intelligence haute et libre entre toutes, s'affligeait récemment de constater l'orgie d'orgeat, de guimauve et de confits de violettes notée depuis quelque temps par lui dans les oeuvres romancières qu'on s'efforce aujourd'hui de mettre en vogue. Il en dénonçait la soporifique tiédeur, la trop écourante fadeur. Il s'inquiétait de cette ritournelle imprévue de berquinades, de ce démarquage étrange des œuvres mièvres de la «Bibliothèque Rose». Il semblerait, en effet, qu'on les expurge de toute expression sensuelle, de tout conflit d'amour, de toute virtuosité virile. On nous sert cela exactement comme on nous recommande le pain incomplet, l'eau pasteurisée, les légumes truqués, bref tout ce qui, actuellement, doit nous fournir une alimentation châtée de tout ce qui constituait, à l'origine, sa valeur, sa richesse, sa saveur et son énergie.

Ces constatations sont plaisantes, lorsqu'on songe à la réputation licencieuse qui nous est faite dans le monde entier. Lorsque la pudibonderie, qui est toujours à l'état endémique en France, se trouve à l'état épidémique, elle sévit plus étroitement et plus imbécilement que partout ailleurs, même en Angleterre. Elle trouve dans le terrain de la bourgeoisie un humus où elle racine avec une rapidité surprenante et à une profondeur qui déconcerte. Les réactions s'y opèrent avec une aisance prodigieuse. Les esprits timorés, inquiets, vacillants, accoutumés aux atmosphères de sacristie et qui se complaisent dans l'air confiné des morales en cul

de poule, tâtilonnes, misérables, surtout dans quelques milieux où les mots respectabilité, dignité, convenances, honorabilité, prennent une importance effarante, quel que soit le sujet auquel on les applique.

Il est, à Paris même, de grands journaux, ou plutôt de petits journaux à grand tirage, dans lesquels les romans-feuilletons, les contes et nouvelles, les chroniques mêmes, sont passées au «laboratoire d'expurgation» avec une rigueur invraisemblable. Il n'est pas décent d'y parler «amour»; le mot «maîtresse» y est mis à l'index, le terme d'«hermaphrodisme» y soulève des tempêtes. On rencontre là des censeurs pusillanimes qui sont infiniment plus soucieux de ne pas souiller la conscience des lecteurs que ne le seraient les plus intransigeants calvinistes genevois et autres.

Et M. Octave Uzanne ajoute en terminant que l'amoralité des écrivains et des personnages du XVIII^e siècle confond les Universitaires qui ne peuvent se résoudre à interpréter avec une complaisante compréhension les idées de cette époque. Il faut que tous ceux qui ont un peu de fierté luttent contre la pudibonderie ridicule, cette hypocrisie qui n'est pas de notre race, conclut le «Mercure de France».

LA MORT D'UN MOINEAU

Le mur est noir, le nid est sombre.
Brisé, tel qu'un jour nous serons,
Le vieux moineau regarde l'ombre
Avec ses deux petits yeux ronds.

Le doux agonisant pépie.
Sur son ton vaguement plaintif.
Sa femelle s'est accroupie
A ses côtés, l'air tout pensif.

Et sous sa poitrine creuse,
Replié, ses pieds amaigris,
Et la chair de son cou, frileuse,
Se hérissé d'un duvet gris.

Hélas! il n'a qu'un souffle grêle!
Son pauvre corps est devenu
Plus frêle que la coque frêle
D'où sort l'oiseau chétif et nu.

Il laisse sa langue effilée
Pendre hors de son bec pâli.
Et sa tête à demi pelée
A des teintes d'acier poli.

Tout à coup, il étend son aile,
Ferme l'œil et meurt, effaré...
Pauvre moineau! Pauvre femelle!
Mon cœur en a presque fleuré.

Et pourtant, lorsque la Mort blême
Vient de son doigt glacer leurs os
Que de vieux hommes n'ont pas même
Un lit comme les vieux oiseaux?

Clovis Hugues.

Les poèmes de Walt Whitman

Le plus grand écrivain qu'ait vu naître
L'Amérique est très peu connu
en Europe

Walt Whitman naquit il y a quatre-vingt-quinze ans en Amérique.

Tout le monde connaît Edgar Poe, Emerson, mais beaucoup ne connaissent pas Whitman. Cependant de ces trois génies le dernier est le plus grand assurément, le plus neuf, et nul poète du XIX^e siècle et du XX^e siècle commençant n'eut les qualités d'homme, l'artiste et de prophète du fils du charpentier américain.

Walt Whitman n'a composé qu'un seul livre; mais c'est un livre éternel.

Il était fils et petit-fils d'hommes qui avaient travaillé de leurs mains et lui-même vécut longtemps du produit des métiers divers qu'il avait appris et qu'il exerça successivement. Walt fut typographe, maître d'école, conducteur d'omnibus, charpentier, infirmier, ouvrier agricole. Jaloux de son indépendance, né dans une patrie où les hommes de métier sont rois, épris de liberté, il s'était formé, au gré des circonstances, en vue d'être toujours en mesure de se suffire à lui-même. Il ne désirait ni l'argent, ni les honneurs. Doué d'une sensibilité merveilleuse il fut perpétuellement devant la vie comme devant un spectacle enchanteur qui lui procurait les joies les plus vives et les plus profondes qu'un être humain ait jamais éprouvées. Son livre est une suite d'hymnes aux spectacles de la vie. La mer, la montagne, les champs et les rues; la foule dans les villes, l'homme sur son chantier, les machines; les beautés des hommes et des femmes et leur manière d'être: la tristesse et la joie; les manifestations mouvementées des foules et celles des individus; le passé et l'avenir; il a vu tout cela; il a tout admiré, tout aimé, tout chanté.

Il avait des sens d'une finesse extraordinaire; la vue la plus fine; l'ouïe et l'odorat les plus fins; et le monde extérieur exerçait sur lui une action infiniment plus forte que sur n'importe quel autre.

En racontant l'histoire de Walt Whitman et de son œuvre, Léon Bazalgette a écrit

un des plus beaux livres qui soient; ému comme un poème, merveilleux comme un roman, et qui contient toute une éthique, l'éthique à laquelle se conformeront les hommes libres des temps à venir.

Le grand Walt n'avait pas peur de la vie, du hasard, des lieux inconnus, des hommes inconnus, de tout ce que le monde réserve à l'homme qui le parcourt. Longtemps Whitman alla du Nord au Sud, de l'Ouest à l'Est du grand continent, de ville en ville et d'Etat en Etat, à travers les hommes différents.

Comme les hommes nouveaux, il aimait les idées nouvelles. Rien de l'activité humaine, individuelle et sociale ne lui était indifférent. Entre tant de beaux chants de lui j'aime l'hymne dédié à la France de 93:

Grande armée et grand pays;
Après et discordant, le cri d'une
naissance déchire l'espace, fait
pour toucher plus profondément
qu'aucun autre le cœur
de la mère.

D'ici j'envoie ce salut par delà
l'océan.

Et je ne désavoue pas ce terrible
enfantement et ce rouge bap-
tême.

Vient de paraître, aux éditions de «L'Effort Libre», un petit volume contenant quelques-uns de ses plus beaux poèmes, dont le prix modique va permettre à tous d'approcher le grand Walt, camarade, ami, frère aîné, qui sut, de son vivant, se faire chérir de tous ceux qui l'ont approché. Or, remarque Léon Bazalgette, le même magnétisme qui se dégageait alors de sa personne se dégage encore de son œuvre. Qu'on lise le chant qu'il intitule: «A un révolutionnaire d'Europe vaincu»:

Courage malgré tout, mon frère ou
ma sœur!

Va toujours. La Liberté exige
qu'on lui voue son effort, quoi
qu'il arrive;

Cela ne compte pas qui se laisse
réduire par un ou deux échecs
ou par un nombre indéfini d'é-
checs.

Ou par l'indifférence ou l'ingrati-
tude du peuple, ou par n'im-
porte quelle déloyauté.

Ou par les crocs montrés du pou-
voir, les soldats, les canons, les
codes pénaux.

Ce en quoi nous croyons reste en
attente invisible et perpétuelle à
travers tous les continents (1).

Les chants de sa jeunesse ont un accent exubérant, enthousiaste. Les chants de sa vieillesse, plus graves, ne sont jamais moroses. A la veille de sa mort, il chante encore la vie s'évanouissant.

Il faut lire les poèmes de Whitman, sans se laisser déconcerter par l'absence de rythme et de rimes. Il faut les lire en se laissant aller, en s'abandonnant pour ainsi dire; c'est alors qu'en les pénétrant on se découvre.

François CRUCY.

La Rose du Yémen

II

Au feu des mousquets, les chamelles partaient.

Elles sautaient, bondissaient, puis allongeaient l'écart de leurs jambes effilées, elles volaient comme des touffes de laine fauve; et, blondes comme des grains de sable, elles se confondaient à la blondeur du sol.

Yasi, emmitoufflé dans les habits d'Assam, galopait en tête vers la tente ouverte.

Les jeunes filles laissèrent tomber leurs voiles.

La chamelle passa comme un éclair.

Mais Yasi avait entrevu la nudité d'une gorge, il avait distingué au vol trois points roses: une pendeloque de corail, et, de chaque côté, comme deux petits grains insurgés.

Les dunes se meuvent devant ses yeux, elles s'éloignent et s'effacent comme un corps qui fuit, elles reviennent et s'enflent comme des formes amoureuses. Et parmi toutes ces blancheurs et tous ces remous, Yasi voit frissonner trois points de pourpre, trois perles de corail rose.

Il a négligé sa bête; il a oublié la course.

Depuis longtemps, les autres l'ont dépassé. Il ne s'en inquiète pas; il s'en réjouit presque; il voudrait rétrograder, pour se jeter dans la poussière devant la tente ouverte.

Enfin il arrive au but. Il n'entend pas les quolibets des coureurs; il n'écoute pas les imprécations d'Assam. Indifférent, il se laisse dépouiller du manteau, des armes et de la chamelle, trésors dont sa pauvreté avait rêvé tant de nuits...

Subitement, il s'élança sous le ciel de feu; sur la plaine sans ombre, il court. Il a perdu son briquet à silex, sa ceinture est dénouée; le voile glisse de sa tête; mais il

1) Poèmes de Walt Whitman. Version française de Léon Bazalgette (1 vol. à 0 fr. 95). En vente à la Librairie Coopérative.

court. Devant la tente de Hossaine, il s'arrête, pantelant, saupoudré de sable.

— Je demande en mariage ta fille Ouarda-al-Yamana (la rose du Yémen).

— Ouarda-al-Yamana?... Est-ce que d'avoir vu courir les compagnons de ton âge t'a rendu fou? Sont-ce les mirages du Nefhoud qui t'ont halluciné? Ou, as-tu, jeune amoureux, humé l'ivresse dans les plantes odorantes des dunes?

— Que te faut-il pour me la donner?

— Ce qu'il faut? De la raison à toi; à moi des chamelles.

— J'en aurai.

— Et Yasi, le cœur bondissant de rage, sortit de la tente.

Il trouva Ouarda au milieu des jeunes filles.

— O toi, qui fleuris comme la lanthe sous la rosée, je veux te parler, suis-moi à la fontaine.

Elle l'y suivit.

— Je t'ai vue. Je courais à la place d'Assam...

» Oui, je t'ai vue.

» Je passais sur ma chamelle comme un voyageur assoiffé au désert. Tu étais l'arbre aux deux fruits succulents, où l'on boit la vie.

» Je t'ai vue.

» Je passais sur ma chamelle comme un roi malade sur son trône. Tu étais la plante aux corolles de parfum qui enchantent l'insomnie.

» Je t'ai vue.

» Je passais sur ma chamelle comme le batelier dans sa pirogue. Tu étais la branche de corail transparente sous l'eau. A ses deux pointes roses mon cœur s'est échoué.

» Ton père a raillé ma pauvreté; je serai riche. Je pars; je reviendrai quand j'aurai des chamelles pour lui et des anneaux pour toi... M'attendras-tu?...

— Je t'attendrai.

— Fleur de mon aube, donne-moi à boire dans le creux carminé de ta main.

Elle se pencha vers la fontaine et lui tendit sa main. Il but une gorgée, puis il dit:

— A toi, maintenant, bois ce qui reste.

Elle porta sa main à ses lèvres; mais une goutte s'échappa à travers ses doigts et roula lentement dans l'échancrure de sa robe.

Il la regarda couler; et tout vibrant d'amour, il supplia:

— Je t'en prie, je t'en prie, montre-moi la petite perle de corail, suspendue à ce fil, et qui se perd dans la beauté de ton corps.

Elle retira sa pendeloque; il la prit entre ses lèvres, et crut y trouver le goût de sa chair. Alors, troublé jusqu'au fond de lui-même, épouvanté de son amour, il s'enfuit.

(A suivre).

ECHecs

11^{me} Concours organisé par le Groupe d'Echecs du Cercle Ouvrier de La Chaux-de-Fonds

Solutions des problèmes. — N° 17: Td6; N° 18: Da5.

MM. A. V., W. B. et L. P., à La Chaux-de-Fonds; R. G., aux Hauts-Geneveys, ont résolu les deux problèmes. M. M. G., à Fleurier, a envoyé la réponse exacte du N° 17.

Problème N° 19, par J. Cumpe.

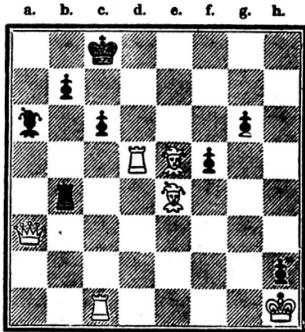
Blancs: Rd5, Df2, Cf1, pion g3.

Noirs: Rh1, Fh2, Cf3.

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups.

Problème N° 20, par P.-H. Williams.

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups.

Adresser les réponses à M. Aug. Lalive, prof., à La Chaux-de-Fonds, qui renseigne sur toutes les questions relatives au jeu d'échecs.

BIBLIOGRAPHIE

Sommaire du numéro de juillet du *Mouvement Féministe*:

Pour la propagande. — Votation du 26 juillet 1914. — Elles encore...: E. Gd. — L'œuvre de la femme à l'Exposition nationale. — I. Les œuvres sociales: Marg. Gobat. — Le Congrès abolitionniste de Portsmouth: A. de Morsier. — De ci, de là... — Le féminisme d'Alexandre Dumas fils (suite et fin): Lydie Morel. — Notre bibliothèque: «L'Adolescente». — Correspondance. — A travers les sociétés.

Rédaction et administration: Mile Emilie Gourd, Pregny (Genève).

Vallée des Ponts et de la Sagne

Contrée des anciennes maisons et des vieux souvenirs des Montagnes Neuchâtoises

Des Ponts on se rend à Noiraigue, aux Gorges de l'Areuse, au Creux-du-Van et au superbe point de vue de la Tourne et des Rochers de Tablettes. — Aller ou retour par Neuchâtel ou Chambrenin. Billets circulaires à prix réduits pour ces excursions, facilités pour sociétés et écoles. 5079

La Laiterie Coopérative

ne vend à ses clients que des marchandises de toute première qualité et au prix le plus juste.

Excellent fromage de La Sagne et de **La Brévine**, bien salé, depuis fr. 0.65, 0.80, 0.90 et 1.— le demi-kilo. Fromage **Emmenthal**, qualité extra, à fr. 1.10 le demi-kilo. **Tilsitt, Chaux-d'Abel, Munster, Mont-d'Or, Limbourg, Roquefort, Schabziger, Servettes, Camembert**. — Excellente **Tête de Moine** sur commande.

Beurre de table extra. Vente de plus de 500 kilos par semaine en pains de 100 gr., à 38 cent.; 125 gr., à 45 cent.; 200 gr., à 75 cent.; 250 gr., à 90 cent.

Œufs frais, Œufs de commerce, Confiture de Lenzburg en bocaux et au détail. — **Vin blanc**, pour fondue, à 70 cent. le litre. — **Potages Maggi et Knorr**.

Excellente **Saucisse de La Sagne**, au foie et à la viande. **Lard** bien entremêlé. **Thon et Sardines, Petits pois**.

Tous les jours, excellente CRÈME

Clients, coopérateurs, ouvriers, il est de votre devoir d'acheter votre

Lait à la Laiterie Coopérative, à 20 cent. le litre dans nos quatre magasins

Paix 70, Moulins 7, Place d'Armes 1, Grenier 39

Tous les vendredis, banc sur la Place du Marché de **St-Imier**; tous les samedis, sur la Place du Marché du **Locle**; tous les mercredis et samedis, Place du Marché de **La Chaux-de-Fonds**. Pour la vente en gros et demi-gros, s'adresser rue de la Paix 70. 3521

Consommateurs, **souvenez-vous** que la **Laiterie Coopérative** défend continuellement vos intérêts, donc il est de votre devoir de la soutenir par vos achats.

Etablissement recommandé: Parc 31

CRÈMERIE RESTAURANT SANS ALCOOL DE L'OUEST

DINERS depuis 70 cent.
Spécialité: **GATEAUX AUX FRUITS** toute l'année 3143
Consommations de premier choix
TÉLÉPHONE 1065.
Piano — Billard
Se recommande, **E. Sahli-Seiler**

Salles pour Dames et Sociétés

Local des B. T. neutres Loge L'Avenir N° 12

Grande Boucherie F. Roup, Genève

Maison fondée en 1860

En plus de mon service d'exportation en gros, l'expédition par colis postal, depuis 2 kg. 500 et au-dessus, soit:

Bouilli: de fr. 1.20 à fr. 1.50 le kg. **Rôti de bœuf**, depuis fr. 1.70 le kg.

Poitrine mouton dep. fr. 1.20 le kg. **Graisse de rognons** à fr. 1.20 le kg.

Veau et mouton entiers ou détaillés, à des prix très bas.

Les commandes sont envoyées par retour du courrier et contre remboursements. **TARIF SPÉCIAL POUR HOTELS ET PENSIONS** 4891

Poudre Hélioderme

(Recommandée par les Docteurs)

Sans danger pour la santé. Normalise la transpiration des pieds, des mains, des aisselles, etc. Guérit toutes les irritations de la peau. Supprime toute odeur. — La boîte, 1 fr — Préparation spéciale pour **bébé**, la boîte fr. 1.25. 4840

Représentant: **Mme Louis Jeanrenaud**, rue du Vallon 27, **St-Imier**.

Achetez votre

POUSSETTE

AU 3654

PANIER FLEURI

Léopold Robert 42

Les meilleurs marché — Le plus grand choix

FRANCHES-MONTAGNES et Vallée du Doubs

Excursions nombreuses, variées et intéressantes:

Chaux-d'Abel-Mont-Soleil, Les Bois-Le Refrain-Moulin de la Mort-Biafond, Noirmont-Rochers des Sommaires, Noirmont-Rapides de la Goule, Saignelégier-Gommois, Saignelégier-Les Pommerats, etc., etc.

Billets du Dimanche, billets circulaires et billets à prix réduits pour sociétés et écoles. 5080

Visitez les Magasins modernes du

Grand Bazar

Schinz, Michel & C^{ie}

10, Rue St-Maurice, 10
NEUCHÂTEL

Très grand choix à tous les rayons
La vente se fait sur six paliers

Spécialité d'Articles de **VOYAGE ET TOURISME**

Malles — Valises

SACS SACS de voyages touristes et tous accessoires

Prix très avantageux 3616

Société Coopérative de Consommation de Neuchâtel

Chiffre d'affaires en 1913

1,459,436 fr.

Réserve: **Fr. 124,739**
Capital: **118,620**

Tous les bénéfices sont répartis aux acheteurs.

La Société est le régulateur incontesté aujourd'hui, des prix de tous les articles dont elle s'occupe. — On devient sociétaire sur une demande écrite, dont le formulaire est à la disposition dans tous nos magasins et au bureau, Sablons 19, et par la souscription d'une part du capital de Fr. 10 au moins. La finance d'entrée est de Fr. 5.— 3087

On est considéré comme sociétaire dès qu'un acompte de Fr. 2.— a été payé sur les Fr. 15.— ci-dessus.

Les coopérateurs conscients ne se servent que dans leur Société.

ETERNIT

Société suisse DES USINES ETERNIT Niederuzem (Glarus)

Absolument sûr contre les tempêtes!

Couverture excellente pour toitures
Garantie à très long terme
Beau revêtement à bon marché pour façades 5160
Lambrissages et plafonds indestructibles

Nous recommandons la lecture de notre intéressant

Ouvrage Illustré

particulièrement aux pères et mères qui luttent contre la vie chère, et aux

EPOUX prudents

qui craignent une trop nombreuse famille. Le prix de cet ouvrage est actuellement de 50 cent. Cependant, à titre de propagande, 1000 exemplaires seront envoyés sous pli fermé

gratuitement

Adresser les demandes immédiatement aux **Editions Libres**, rue du Rhône 6, **Genève**. 2270

39, NORD, 39

La Chaux-de-Fonds

Véritable de NAPLES Depuis 14 francs

Avec facilités de paiements

Assurance-vie

La **Patria**, qui est une coopérative pure, est la plus avantageuse des sociétés opérant en Suisse. Pas d'entrée pour les abonnés à la **Sentinelle**. — S'adr. à P. Humbert, La Jaluse, **Le Locle**. 4798

Boucherie-Charcuterie LOUIS BONJOUR

La Chaux-de-Fonds
Rue Léopold-Robert 110 Téléphone 16.79
Carnet d'escompte 2 %

Bœuf de fr. 0.80 à 1.10 le 1/2 kg.
Veau de fr. 0.90 à 1.20 le 1/2 kg.
Porc frais, fr. 1.10 et 1.20.
Saindoux pur porc fr. 0.90 le 1/2 k.

On porte à domicile.
4769 Se recommande.

Attention! M. A. Mogli, Coiffeur

22, Rue du Manège, 22

se recommande pour tout ce qui concerne son métier. Service prompt et soigné. 5194

Confaction de Postiches
Achat de Cheveux tombés

Montres au détail, or, argent, métal. **Rhabillages** en tous genres, aux conditions les plus avantageuses. — Se recommande **Ch. L'Eplattenier**, rue du Pont 36. 4479

Comptoir des Occasions

17, Parc, 17

achète, vend, échange: meubles, outillage d'horlogerie, fournitures, antiquités. 4966

Gainerie - Reliure - Encadrements
Jean BULLONI, St-Imier.
Rue du Puits, — Maison Bonacio

Travail prompt et consciencieux
Maison connue par ses prix extrêmement avantageux.
3295 Se recommande.

PHOTOGRAPHIE J. GROEPLER

Rue Léopold-Robert 56-a

Portraits
Groupes :: Agrandissements
Poses d'enfants

Prompte livraison. Téléphone 150.

Pharmacie B. Bæhler

St-Imier

Spécialités suisses et étrangères

Kola granulée

Antinosine
Huile de Harlem véritable
Toile souveraine - Articles d. pansements, Irrigateurs

Hygiène + Prévention

Ayant reçu de nombreuses lettres de reconnaissance, concernant mon article pour hommes, dès ce jour j'en enverrai une 1/2 douzaine pour 2 fr. 20 au lieu de 2 fr. 50. Ceci, afin de faire connaître l'excellence de ma marque. Discretion. 4993

M. BIHLER Pares 31 Neuchâtel

Névrologies Influenza Migraines Maux de tête

CACHETS MATHEY

antinévralgiques
Soulagement immédiat et prompt guérison, la boîte fr. 1.50.

Pharmacies Réunies

La Chaux-de-Fonds 3836

Ouvriers! Club touristique international
Die Naturfreunde

Pour plus de détails, adressez-vous à **Chaux-de-Fonds**, vendredi soir, au Café des Alpes, rue St-Pierre.

Bienna, vendredi soir, au Café du Jura, Place du marché au bétail.

Delémont, Restaurant Broggi, près de la Gare. 3636

Locle, Paul Veith, rue du Temple 9.

Neuchâtel, Café du Grutli, tous les soirs.

Amies de la Jeune Fille

Le BUREAU sera fermé du 20 juillet au 24 août. 5063

Motocyclette

A vendre une motocyclette 2 1/2 HP, Peugeot. — S'adresser rue Alex-Marie-Plaget 73. 5189

AU GAGNE-PETIT E. Meyer & C^o
Place Neuve 6.
Lainage, Corsets, Lingerie
Lingerie 3724 Meubles soignés

Venez tous

passer le **DIMANCHE 19 JUILLET** au Pâturage Jeanmaire

La Philharmonique Italienne y organise une

GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE

Concert Bal Jeux divers

Cantine Charcuterie fine

Aucun revendeur ne sera toléré sur l'emplacement sans autorisation du président.

H22197C En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée à 8 jours. 5210

Ouverture du Magasin de Cigares A la HAVANE

Vis-à-vis de la Fleur-de-Lys

Place de la Fontaine Monumentale

Anciennement Cité Ouvrière H-22202-C 5205

Se recommande, **Edwin MÜLLER.**

Musique LA PERSÉVÉRANTE

Course annuelle à Besançon

Messieurs les membres honoraires, passifs et amis de la Société sont informés que la course annuelle aura lieu les 1^{er} et 2^e Août. Départ au train de 1 h. 40.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser chez M. Emile Grosvernier, président, rue du Nord 161, ou les mardi et vendredi, soirs de répétition, au local.

Délai d'inscription: 28 Juillet. 5181

ASSURANCE POPULAIRE

de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine, à ZURICH

Placée sous la surveillance du Conseil fédéral.

Société à base mutuelle et coopérative fondée en 1894 pour la conclusion de petites assurances sur la vie. Somme assurée maximum: fr. 2,000.— par personne.

Tous les bonis sont répartis aux assurés, sous forme de réduction de la prime dès que le sociétaire a payé les cotisations de deux années.

Effectif à fin 1913: plus de 38,000 membres avec plus de 39 millions de francs assurés.

ASSURANCES D'ADULTES ET D'ENFANTS
Tous renseignements sont fournis gratuitement par le soussigné. Sur demande, on passe à domicile. 4680

Représentant pour la contrée: **Charles Jeanrichard**
Charrière, 66, La Chaux-de-Fonds. — Téléphone 2.55

Cercle des Travailleurs, Le Locle

Ensuite de la démission honorable du titulaire actuel, le poste de **Desservant du Cercle est mis au concours**. Entrée en fonctions le **30 avril 1915**.

Le cahier des charges peut être consulté chez **M. A. FALLET**, rue Bournot 9, lequel est chargé de recevoir les soumissions par lettres jusqu'au **15 août 1914**.

5168 **LE COMITÉ.**

Téléph. 2.82 **Chiffons, Os** Téléph. 2.82

J'achète toujours aux plus hauts prix, **Chiffons, Os, Ferraille, Caoutchouc et Métaux en tous genres, Balayures, Laiton**. Sur demande, je me rends à domicile. 5203

G. ULLMO, Collège 18.

Tondeuses

pour couper les cheveux et la barbe, dans tous les prix à partir de fr. 4.50. Bonne qualité assurée. 5038

Se recommande, **H. LUTHI, Coutelier**
11, rue de l'Hôpital, Neuchâtel

Aiguillages Réparations

BIJOUTERIE

tous genres, av. portrait miniature en simili-émail, d'après photographie rendue intacte. Exécution parfaite et de toute confiance. Catalogues à disposition. **A. Droyfus**, rue Numa-Droz 2^e. H20133C 5018

Réparations de Poussettes
Au Berceau d'Or :: O. Groh
Rue de la Ronde 11 5072

RÉOUVERTURE de la BOUCHERIE POPULAIRE AUX HALLES CENTRALES

M. Jean Früh avise le public qu'il ouvrira, dès **Samedi 18 courant** la boucherie populaire, aux Halles Centrales.

Bœuf de toute première qualité, depuis fr. 0.70

Veau fr. 0.90

Porc fr. 1.10

Mouton fr. 0.80

Bien assorti en **Saucisse à la viande** av. et s. cumin. Tous les jours, **Saucisse à rôti**, fraîche. — **Cervelas** — **Gen-darmes** — **Porc salé** — **Porc fumé**

Par un service prompt et soigné, il espère mériter la confiance qu'il sollicite. H-22209-C 5215

On porte à domicile " Téléphone.